



Communauté de communes
PIÈGE • LAURAGAIS • MALEPÈRE

Bram, le 30 septembre 2025

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous inviter à participer au prochain conseil communautaire de la communauté de communes « Piège Lauragais Malepère » qui aura lieu le :

**lundi 06 octobre 2025
à 18h30
à la salle Claude Nougaro (halles) de Bram**

L'ordre du jour de cette réunion est le suivant :

ADMINISTRATION GENERALE

- 1- Adoption du procès-verbal de la séance du 24 juin 2025
- 2- Compte-rendu des délégations données au Président
- 3- Adoption des modifications statutaires du SBGH et de l'adhésion de la communauté de communes
- 4- Adhésion au Groupement de Coopération Sanitaire (GCS) - GAPM
- 5- Convention de mise à disposition avec les communes dans la cadre des ALAE

RESSOURCES HUMAINES

- 6- Approbation d'une convention d'entente avec la CCCLA
- 7- Création d'un emploi non permanent dans le cadre d'un Volontariat Territorial dans l'Administration (VTA)

FINANCES

- 8- Instauration d'une Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères - TEOM
- 9- Attribution de subventions

ENVIRONNEMENT

- 10- Dépôt de Capital - Société de projet Aude au Soleil
- 11- Souscription parts sociales ECA
- 12- Ajout d'un nouveau bâtiment dans l'AMI « Energie pour toit et moi » et signature de la COT : Au Cœur de la Piège
- 13- Audit énergétique du bâtiment de l'OTI avec le SYADEN

VOIRIE - EAU - ASSAINISSEMENT

- 14- Approbation du programme d'investissement eau et assainissement 2026
- 15- Approbation du programme de voirie 2026

- 16- Accord cadre à bons de commande concernant les travaux de réseaux eau et assainissement
- 17- Approbation des zonages d'assainissement des eaux usées de Belpech, Cahuzac, Fanjeaux, La Cassaigne, Lafage, Lasserre de Prouille, Molandier, Plaigne, Villautou, Villeneuve les Montréal, Villepinte et Villespy
- 18- Approbation du rapport sur le prix et la qualité du service 2024 - Service eau et assainissement
- 19- Convention de remboursement des communes pour les travaux sur voirie communautaire
- 20- Projet de PPRI du bassin versant du Fresquel

QUESTIONS DIVERSES

André VIOLA,
Président de la CCPLM

